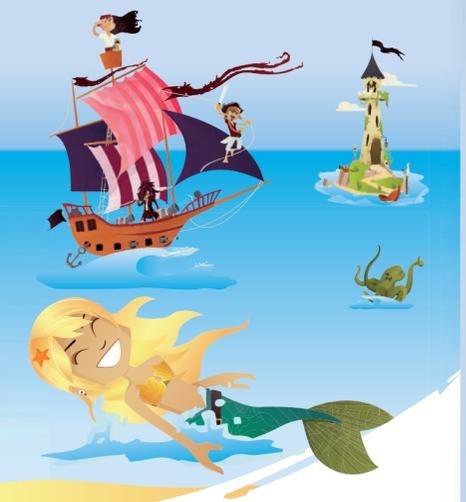


LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE SAISON BALNÉAIRE 2015

NORD - PAS-DE-CALAIS - PICARDIE



AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal
 BP 80818 - 59508 DOUAI Cedex
 Tél : 03.27.99.90.00 - Fax : 03.27.99.90.15
 contact@eau-artois-picardie.fr

Mission Littoral
 Centre Directionnel
 56, Rue Ferdinand Buisson
 BP 217 - 62203 BOULOGNE SUR MER Cedex
 Tél : 03.21.30.95.75 - Fax : 03.21.30.95.80

Mission Picardie
 64 bis, Rue du Vivier - CS 91160
 80011 AMIENS CEDEX 01
 Tél : 03.22.91.94.88 - Fax : 03.22.91.99.59

www.eau-artois-picardie.fr

AGENCES REGIONALES DE SANTÉ NORD-PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE

Nord-Pas-de-Calais
 556, Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE
 Tél : 03.62.72.77.00 - Fax : 03.62.72.88.19
www.ars.nordpasdecalais.sante.fr

Picardie
 52, rue Daire - 80037 AMIENS Cedex 1
 Tél : 03.22.970.970 - Fax : 03.22.97.08.80
www.ars.picardie.sante.fr

Retrouvez les résultats du contrôle sanitaire sur :
<http://baignades.sante.gouv.fr>



LA QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE SAISON BALNÉAIRE 2015



Classement des baignades (analyses 2011-2014)

- Eau d'excellente qualité
- Eau de bonne qualité
- Eau de qualité suffisante
- Eau de qualité insuffisante
- Baignade artificielle

Comme chaque été, le bord de mer sera la destination favorite des français.

Avec ses 273 km de côtes et ses 42 plages ouvertes à la baignade, notre littoral est un espace diversifié et très convoité.

Il est devenu un véritable enjeu touristique, économique et écologique, mais cela ne suffit pas ! Encore faut-il pouvoir offrir aux touristes une eau dans laquelle ils pourront se baigner en toute sécurité et profiter des loisirs liés à l'eau.

C'est le challenge que se sont fixé les Agences Régionales de Santé et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie qui oeuvrent ensemble pour améliorer et maintenir une bonne qualité sur le littoral.

La carte reprend également les 4 baignades artificielles non soumises au classement, mais qui font l'objet d'une surveillance particulière par les Agences Régionales de Santé.

**Les conseils
des Agences
Régionales
de Santé
et de l'Agence
de l'Eau
Artois-Picardie**



L'été est arrivé avec les envies de baignade ! Pour profiter de ce loisir en toute tranquillité, quelques règles de sécurité s'imposent. En famille ou entre amis, les conseils et l'information sur la qualité des eaux nous concernent tous.

**En mer
comme
en rivière**

- Baignez-vous dans les zones surveillées où l'intervention des secours est plus rapide.
- Ne surestimez jamais vos capacités physiques.
- Evitez la baignade dans les deux heures qui suivent un repas copieux ou une consommation d'alcool.
- Entrez progressivement dans l'eau, surtout après une exposition prolongée au soleil.
- Restez toujours attentif à vos enfants, même si la zone est surveillée.
- A votre arrivée sur votre lieu de vacances, informez-vous sur les zones de baignade pour savoir si elles sont surveillées, interdites ou dangereuses.

**Sécurité et
balisage...**

Beaucoup de monde fréquente le bord de mer. Pour faciliter, en toute sécurité, la circulation et la pratique des activités, un balisage spécifique existe. Voici quelques pictogrammes que vous pourrez rencontrer le long des plages. La plupart des plages surveillées disposent d'un pavillon vous informant sur la situation de baignade.

**Informez
vous
au poste
de secours**

- Retrouvez notamment :**
- Le plan de la plage,
 - La météo du jour,
 - Les horaires et les coefficients de marée,
 - La température de l'air et de l'eau,
 - Les horaires de surveillance,
 - Le dernier bulletin sanitaire reflétant la qualité de l'eau,
 - Les conditions de baignade

- Baignade surveillée et absence de danger particulier
- Baignade dangereuse mais surveillée
- Baignade interdite
- Les « profils de baignade » (ou état de santé de la baignade).

Interdit sur la plage même en laisse	Chenal réservé au kitesurf
Chenal réservé aux planches à voile	Zone réservée à la baignade
Navires à Voile	Véhicules à moteur autorisés



**Le soleil
brille,
l'imprudence
brûle...**

- Le soleil est bénéfique pour notre santé, mais à petites doses.
- Evitez de vous exposer aux heures les plus chaudes de la journée,
 - Utilisez des crèmes solaires protectrices, chapeaux et lunettes surtout pour les jeunes enfants et nourrissons très sensibles au soleil et aux coups de chaleur.



**La pêche
à pied, évitez
les dangers !**

Ne ramassez pas les coquillages n'importe où. Renseignez-vous à la mairie, car des interdictions de ramassage peuvent être prises sur certains sites. Lorsque la pêche à pied est autorisée, veillez à garder au frais les produits de votre pêche et à les consommer rapidement.

**La propreté
des sites
de baignade**

Le sable peut être à l'origine d'affections dermatologiques. Utilisez une serviette pour vous allonger sur le sable si nécessaire et profitez des douches mises à votre disposition.

